



MAIRIE DE LAUTREC
81440

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **Lautrec (Tarn)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer l'utilisation des terrains de sport

OBJET :

**Arrêté de suspension du terrain
d'honneur
Arrêté : 31/2024**

ARRETONS

Article premier :

Compte tenu des intempéries, l'utilisation du terrain d'honneur est suspendue du **samedi 9 mars 2024 au dimanche 10 mars 2024 inclus** sauf pour le plateau U15.

Article deux :

Le présent arrêté sera notifié à Messieurs les présidents de clubs sportifs de la commune.

Article trois:

Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Lautrec et le Maire de Lautrec sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Publié le 8 mars 2024.

Pour extrait conforme : Fait en Mairie le 8 mars 2024

**Le Maire
Thierry Bardou**



mise en ligne le 8/03/2024